

# Autorisation de captation et diffusion



Représentant légal (NOM Prénom) : .....

De l'enfant (NOM Prénom) : .....

Établissement : .....

Dans un but strictement pédagogique ou éducatif à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée de l'élève, les enseignants de l'école vont être amenés à utiliser, à reproduire et à diffuser des photographies, des enregistrements sonores et vidéo, des créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) de votre enfant pour une durée indéterminée à dater de la présente.

## Représentations photographiques et/ou vidéo de l'enfant et enregistrements sonores de sa voix

En application de l'article 9 du Code civil («Chacun a droit au respect de sa vie privée...», «...Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits...», «... C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation...»), j'autorise l'enseignant responsable du projet, sans contrepartie financière, à effectuer des représentations photographiques et/ou vidéo de mon enfant, des enregistrements sonores et de sa voix et à les diffuser :

- Sur internet.
- Sur tous supports numériques (CD rom, DVD rom...) à destination des familles des élèves, des personnels de l'Éducation nationale.
- Sur tout support papier.
- Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre...).

Il ne sera pas utilisé de photographie et/ou vidéo individuelle de l'élève et celui-ci apparaîtra uniquement sur des photos et/ou vidéos collectives. Cette photographie et/ou vidéo sera accompagnée d'une légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiables l'enfant et sa famille (nom, adresse...). En cas de refus de votre part, la photo et/ou vidéo ne figurerait dans la page en question qu'en rendant votre enfant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

## Créations de formes originales

(dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations)

En application de l'article 121-2 du Code de la propriété intellectuelle («L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible...»), j'autorise l'enseignant responsable du projet à utiliser les créations de mon enfant sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteur :

- Sur internet.
- Sur tous supports numériques (CD rom, DVD rom...) à destination des familles des élèves, des personnels de l'Éducation nationale.
- Sur tout support papier.
- Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre...).

Ajouter la mention manuscrite «lu et approuvé - bon pour accord».

Fait à ..... le .....

Signature des parents :